

ETUDES PROMOTIONNELLES ET FORMATIONS QUALIFIANTES DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

A compléter par l'établissement	et à retourne	r à votre	délégation	territoriale
(une fiche par agent)				

Ordre de priorité (obligatoire) :						
Nom et prénom du contact :						
Fonction:						
Tél.:						
Pièces à joindre impérativement pour						
attestation de réussite au concours, notification de Nom :			Eligible FIPHFP*			
Date de naissance :			O .			
Dule de lidissurice						
Emploi :						
	Ancienneté dans le grade : année(s)					
Date d'admission (concours, VAE, formation):	· ·		(EHPAD)			
Ecole:						
Report de la formation oui non						
L'agent mobilise son compteur CPF et, à cet effet, a donn	é son accord en rempli	issant l'attestation annexée ⁽¹⁾				
Description et modalités		Parcours o	allégé			
EP Intitulé de la formation :		Formation ASH-70H suivie				
Votre établissement n'a pas de poste pour l'agent n de la FPH, joindre le document EP hors établissement d	nais souhaite soutenir d'origine ⁽²⁾	son projet professionnel au reg	ard des besoins			
FQ & CPF Intitulé de la formation :						
Code RNCP :						
Date de début de scolarité : Date de fin de scol		Nbre d'heures de formation :				
Rythme de la Formation : Temps plein Temps partiel		Nbre d'heures de stage :				
Organisme de formation :		T.1				
Numéro de déclaration d'activité : _ /_ /_ /_ /_ /_		Tél. :				
Adresse:						

Merci de bien vouloir compléter les tableaux situés au verso

Défavorable

^{*}L'agent est en situation de handicap, reclassement, reconversion au sein de la FPH

(1) voir annexe Attestation de mobilisation du CPF.

(2) voir annexe EP hors établissement d'origine.



Forfaits de prise en charge des frais de traitement

- Formations longues (supérieures à 52 jours)

Grades	Forfait mensuel	Nombre de mois	Nombre d'heures pour les formations discontinues/allégées ou mois incomplets*	Total			
Adjoint administratif							
Agent d'entretien qualifié	3 050,00 €						
Agent des services hospitaliers qualifié	,						
Aide-soignant							
Aide médico-psychologique							
Accompagnant éducatif et social	3 450,00 €						
Auxiliaire de puériculture							
Ouvrier principal							
Assistant de service social							
Educateur spécialisé	3 650,00 €						
Préparateur en pharmacie hospitalière	,						
Infirmier	3 960,00 €						
Infirmier de bloc opératoire	3 700,00 €						
Pour les autres grades :							
Catégorie de rémunération A	4 360,00 €						
Catégorie de rémunération B	3 650,00 €						
Catégorie de rémunération C	3 050,00 €						

^{*}Formule calcul frais de traitement pour les formations discontinues/allégées ou mois incomplets :

- Formations courtes (inférieures à 52 jours)

• Taux horaire = 21,61 €



NOM + PRENOM AGENT:

Répartition prévisionnelle souhaitée des fonds par année civile

L'Anfh se réserve la possibilité de modifier la ventilation ci-dessous

L'établissement atteste avoir pris connaissance des conditions de prise en charge de l'Anfh, certifie l'exactitude des renseignements fournis et la conformité des documents joints.

Nous vous proposons de bien vouloir privilégier le financement de vos frais de déplacement sur vos fonds PLAN

	DATE DE DEBUT :								DATE DE FIN :			
	FRAIS PEDAGOGIQUES		FRAIS DE DEPLACEMENT (transport, hébergement et repas)		FRAIS DE TRAITEMENT							
	Fonds mutualisés	Plan de formation	TOTAL	Fonds mutualisés	Plan de formation	TOTAL	Fonds mutualisés	Plan de formation	TOTAL	Fonds mutualisés	Plan de formation	TOTAL GENERAL
1 ^{ère} année civile												
2 ^{ème} année civile												
3 ^{ème} année civile												
4 ^{ème} année civile												
5 ^{ème} année civile												
TOTAL												
	1			1			1			1		

FORMATION:

Signature